

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 29 Procurations : 0 Absents : 0 Votants : 29</p>	<p>L'an deux mille vingt, le neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Jérôme BOUTELOUP, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 03 juin 2020</p> <div data-bbox="1043 344 1390 495" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>RECUEIL</p> <p>16 JUN 2020</p> </div>
<p><b>PRESENTS</b> : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Malika BENSOUICI, Philippe STREMLER, Marie-Ange KOFFEL, Xavier BERLUTEAU, Magali GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Ana ROLDAN, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Mathilde ESCLASSAN, Sébastien CHAUDERON, Yvette LENFANT, Pascal NGUYEN, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Isabelle SIMONETTO, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Dominique ALM</p>	
<p align="center"><b>N° 4670</b></p> <p align="center"><b>OBJET :</b></p> <p align="center"><b>Election des membres élus du Conseil d'Administration du CCAS</b></p>	<p>Monsieur le Maire expose que, conformément aux articles L. 123-6 et R. 123-8 du Code de l'action sociale et des familles relatif aux centres communaux d'action sociale, la moitié des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète.</p> <p>Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.</p> <p>Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.</p> <p>Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.</p> <p>Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration. Les listes de candidats suivantes ont été présentées par des Conseillers municipaux.</p> <p><b>Liste MALEPLATE</b> : Françoise MALEPLATE, Cynthia GONZALEZ, Vicky VALLIER</p> <p><b>Liste PATINET</b> : Magali PATINET, Magali GRANDSIMON, Françoise BARRERE, Malika BENSOUICI, Marie-Ange KOFFEL, Fabio VITULLI, Mathilde ESCLASSAN, Yvette LENFANT</p> <p>Le Conseil municipal,</p> <p>Vu le Code de l'action sociale et des familles,</p> <p>Vu le Code général des collectivités territoriales,</p> <p>Entendu l'exposé du Maire,</p> <p>Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :</p> <p>Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29</p> <p>À déduire : bulletins blancs, ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0</p>

Nombre de suffrages exprimés : 29

Quotient électoral : nombre de suffrages exprimés/nombre de sièges à pourvoir = 3.625

Ont obtenu :

Désignation des listes	Nombre de voix obtenues	Nombre de sièges attribués au quotient	Reste	Nombre de sièges attribués au plus fort reste
Liste MALEPLATE	7	1	3.375	2
Liste PATINET	22	6	0.25	6

Ont été proclamés membres du Conseil d'administration du CCAS :

Magali PATINET, Magalie GRANDSIMON, Françoise BARRERE, Malika BENSOUICI, Marie-Ange KOFFEL, Fabio VITULLI, Françoise MALEPLATE, Cynthia GONZALEZ

Certifié exécutoire,  
Reçu en Sous-Préfecture  
le : **17 JUIN 2020**

Affiché  
le : **17 JUIN 2020**

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,  
au registre sont les signatures,  
pour copie conforme, Seysses, le 10 juin 2020

**Le Maire,**  
**Jérôme BOUTELOUP**

